



Fwd: [subvention.cape] AVIS CAPE 06.12.2023 - Ignice Oppidum

2 messages

Maxence Bossé <bosse.mxe@gmail.com>
À : Noé Parpet <noeparpet@gmail.com>, killianmartin002@gmail.com

mar. 12 déc. 2023 à 17:38

----- Forwarded message -----

De : Christelle Tran <christelle.tran@parisnanterre.fr>
Date: mar. 12 déc. 2023 à 16:56
Subject: [subvention.cape] AVIS CAPE 06.12.2023 - Ignice Oppidum
To: Maxence Bossé <bosse.mxe@gmail.com>
Cc: <subvention.cape@liste.parisnanterre.fr>

Bonjour,

faisant suite à votre passage en CAPE le 6 décembre dernier, nous tenions à vous informer que votre projet " **Ignice Oppidum (court-métrage)** " a reçu un **avis favorable** de la commission et obtient l'attribution d'une subvention d'un montant de **6 000 euros**. Cet avis a été validé par le Conseil d'Administration du 11/12/2023.

Commentaires de la commission : *La CAPE salue l'intelligence et la cohérence du projet. Malgré une demande de financement importante, la commission est confiante dans la capacité des étudiants à mener le projet à son terme. Elle insiste néanmoins sur la nécessité d'organiser des événements pour les retombées pour la communauté étudiante, que ce soit une diffusion du film ou la tenue de tables rondes.*

Au regard du sujet, elle encourage les étudiants à s'adresser à des publics peu familiers de ces thématiques, tels que les publics de l'Université de la Culture Permanente et à s'appuyer sur ARTEC pour les relais de communication notamment.

Vous recevrez un courrier officiel de notification de cette décision et des préconisations de la commission très prochainement.

Pour les différentes actions que vous mènerez pour participer à l'animation du campus, vous allez utiliser différents **supports de communications** qui, d'une part doivent faire apparaître les logos de l'Université et de la CAPE (sur une même ligne) et le logo CVEC, et par ailleurs **doivent être validés par le service ACA²** avant impression. Sur demande, l'ACA² peut également relayer des informations sur votre projet.

A l'issue de votre projet, les membres de la CAPE vous demandent impérativement d'établir un rapport et de justifier de l'utilisation de la somme qui vous est allouée.

Le dossier bilan à remplir est à télécharger sur ce lien ainsi que sur le site internet culture.parisnanterre.fr.

Ce bilan devra :

- être transmis dans un **délai d'un mois** suivant la réalisation du projet.
- être remis par mail en envoyant un lien [Filesender Renater](#) et pourra faire l'objet d'un rendez-vous.
- **être accompagné des copies de l'ensemble des factures** relatives au projet, et pas exclusivement la somme attribuée.
- comprendre les justificatifs des démarches de co-financement présentées au dépôt du budget prévisionnel.

En cas de non utilisation de la totalité de la subvention ou le manque de justificatifs relatifs aux dépenses totales du projet, l'université se réserve le droit de **demande le versement du trop-perçu**.

Le Service de l'ACA² reste à votre disposition pour toute question.

Bien à vous,

--
Service commun de l'ACA²

Action Culturelle et Artistique / Animation du Campus et Associations

Bâtiment Ricoeur - Bureau R28 (RDC)

200 av. de la République - 92001 Nanterre Cedex

culture.parisnanterre.fr

Pour vous désinscrire de cette liste suivez ce lien : <https://dri.parisnanterre.fr/comment-se-desinscrire-dune-liste-de-diffusion-sympa/>

je te le forward, comme ça tu vois ce qu'ils nous demandent.
On en reparle, mais en gros ça concerne la fin du tournage, quand il faudra dresser un bilan des dépenses,

Bisous, t'es un crack

kiks

----- Forwarded message -----

De : Maxence Bossé <bosse.mxe@gmail.com>

Date: mar. 12 déc. 2023 à 17:38

Subject: Fwd: [subvention.cape] AVIS CAPE 06.12.2023 - Ignice Oppidum

To: Noé Parpet <noeparpet@gmail.com>, <killianmartin002@gmail.com>

[Texte des messages précédents masqué]

--
06.83.94.66.38

killianmartin002@gmail.com